

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ABONNEMENT
Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre mois... 1.00

ANNONCES
Première insertion, par ligne... 0.25
Tous les jours... 0.05

LE CANADA

Ottawa, 27 Octobre 1886

ECHOS DES ELECTIONS

Il est rumeur que M. Charlebois, de Lévesque, a offert son siège à M. Taillon.

On annonce la candidature de l'honorable M. Joly dans le comté de Lotbinière, pour les prochaines élections fédérales.

La majorité officielle de l'honorable M. Blanchet à la Beauce, est de 197 voix.

On annonce la candidature de l'honorable M. Joly dans le comté de Lotbinière, pour les prochaines élections fédérales.

Le Nouvelliste a fait sa réapparition samedi sous la direction de M. Rouillard. Notre confrère s'est mis vaillamment à l'œuvre et combat dans l'intérêt de la cause conservatrice avec plus d'énergie que jamais.

Il est aujourd'hui connu que la majorité des députés élus ne veut pas de M. Mercier comme chef. L'honorable M. Taillon dit que la législature de Québec se réunira à la date ordinaire et que le gouvernement Ross sera maintenu au pouvoir.

Un de nos confrères québécois a dit que le premier ministre Ross a reçu des lettres, des télégrammes ou communications verbales de 33 députés, lui promettant leur appui.

Cette nouvelle qui n'est pas du goût des amis de M. Mercier, fait voir que le round robin du chef de l'opposition est une nouvelle blague à mettre au compte des libéraux.

Voici ce que l'Electeur disait à la date du 8 mai dernier : Compatriotes, gravez bien dans votre mémoire les noms des trente-cinq "renégats qui ont ignominieusement trahi la cause nationale. Ils ne méritent que l'opprobre et le dégoût de tous les patriotes".

TAILLON, BLANCHET, FLYNN, DESJARDINS, ST-HILAIRE. Et après cela les journaux rouges auront l'audace de réclamer M. St Hilaire comme un de leurs amis.

M. Demers, député d'Iberville, a succombé à une inflammation des poumons. Il était malade depuis le jour de la présentation des candidatures.

On mentionne les noms suivants en rapports avec la candidature dans le comté d'Iberville : MM. Laflamme, de Saint-Basile, L. H. Trudeau, N. P., d'Iberville, E. J. Pelletier, d'Iberville et J. E. Goudreau, de Saint-Sébastien. Tous ces messieurs sont conservateurs. On mentionne aussi les noms de M. Philippe Roy, avocat de Montréal, et de plusieurs autres dans les intérêts libéraux.

LEUR PETIT PAPIER. L'Electeur de samedi annonce avec emphase que le petit papier de M. Mercier est signé par 35 députés, et qu'il va publier cette pièce rare dans quelques jours.

Le petit papier signé par un nombre quelconque de députés, au Lieutenant-Gouverneur, ils s'exposent à recevoir une réponse comme celle que lord Dufferin adressait aux manifestants du 13 août 1873. Voici ces paroles remarquables et qui ont une si grande importance dans les circonstances présentes :

Je ne suis pas prêt à admettre qu'un gouverneur général soit justifiable de prendre une décision aussi importante que celle que l'on me pressait d'adopter, sur la présentation d'un mémoire signé même par une majorité des membres du Parlement.

Si ce n'est pour exercer sur lui une pression d'un intérêt momentané, un document de cette nature est tout à fait sans importance. Ce document ne serait plus qu'un papier de rebut en présence d'un mandat différent des électeurs de plusieurs de ces messieurs, et quand le temps de voter serait arrivé, le gouverneur qui se serait fié à ce document aurait pu trouver en nombre considérable des signataires sur le côté opposé de la liste de division, avec une douzaine d'excuses plausibles pour l'avoir ainsi trompé (Memorandum de Lord Dufferin à Lord Kimberley, 1873).

Ce sont là des paroles péremptoires et qui s'appliquent parfaitement au cas actuel. Que messieurs les libéraux en fassent leur profit! (Le Courrier du Canada)

HONNEUR AU MERITE

Nos lecteurs n'ont pas oublié les détails affreux du sauvetage héroïque opéré par les frères Comeau à la Rivière Godbout, durant le mois de janvier dernier. Ces deux braves qui se sont dévoués pour sauver la vie à un de leurs semblables n'ont pas hésité à affronter les plus grands dangers, au péril même de leur vie et n'ont dû qu'à leur forte et robuste constitution de ne pas avoir succombé aux horribles tortures qu'ils ont enduré par le froid, la faim et mille autres misères qui ne se conçoivent que par ceux qui les ont endurées.

Cet acte de bravoure et d'un héroïsme remarquable a fait le tour de la presse et les deux frères ont reçus tour à tour depuis ce temps, les félicitations de tous leurs nombreux amis. Bien plus, les gouvernements n'ont pas voulu laisser un sauvetage semblable sans récompense et MM. Alexandre et Isaac Comeau, recevaient, peu de temps après leur rétablissement, une médaille de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Masson, au nom du gouvernement de Québec; quelques jours après, le Gouvernement Impérial par l'entremise de la Royal Humane Society de Londres, Angleterre, faisait aussi parvenir une médaille aux deux braves en reconnaissance de leur acte sublime.

Ces jours derniers, M. F. R. E. Campeau, Délégué Général pour la province d'Ontario de la Société Humanitaire des Chevaliers Sauveteurs des Alpes Maritimes, de Nice, France, recevait deux jolies médailles or et bronze pour les deux frères Comeau.

Le Gouvernement de la Puissance seul, n'a encore rien fait pour ces deux Canadiens de mérite, et nous serions heureux de le voir suivre l'exemple du Gouvernement Impérial à ce sujet. Nous savons qu'il avait été décidé dans le temps d'offrir une magnifique lunette à MM. Comeau et nous sommes assurés que le Gouvernement, qui aime à rendre hommage au vrai mérite, mettra sous peu à exécution ce projet.

Honneur aux Canadiens-français qui se dévouent pour l'humanité souffrante!

L'INSTITUT

Pour le plus grand nombre des personnes de cette ville, l'Institut Canadien Français n'est qu'un admirable édifice, construit en pierre, sur la rue York. Pourtant ceux qui connaissent intimement tout ce qu'il en a coûté pour construire ce splendide édifice, et maintenir durant de longues années cette association littéraire, fraternelle et familière, il est pénible que tant de généreux efforts, qu'un travail aussi constant et aussi assidu menacent de devenir une pure perte tout à la fois et pour notre jeunesse et pour notre nationalité.

Pendant de longues années, l'Institut fut le centre, le foyer, le rendez-vous de toute notre société canadienne-française, et que d'anecdotes charmantes, que d'histoires délicieuses et patriotiques les anciens du temps passé nous débitent encore aujourd'hui sur l'âge d'or de cette institution.

Alors, on voyait tous les soirs une foule accourir soit pour lire les journaux, soit pour converser sur les choses du jour, et là les veillées s'écoulaient, passaient toujours vite, toujours trop rapidement. Chacun avait sa nouveauté à faire connaître, chacun avait une découverte à communiquer aux assidus de ces réunions, et surtout chacun avait son tour, et devait d'après les lois tyranniques et arbitraires de la coutume, débiter, à un moment donné, quelque histoire inédite : les règles de la vraisemblance n'étaient pas très embarrassantes dans ces temps antiques, où la tradition régnait comme une despote inflexible. C'est là de cette manière que les Canadiens, en grande minorité à cette époque, purent toujours se faire respecter, car ces réunions intimes agissaient puissamment en réchauffant le patriotisme et nouant les liens de nos frères.

Aujourd'hui, soit pour une cause ou pour une autre, l'Institut n'a conservé qu'une légère teinte de son caractère littéraire, ainsi qu'une très petite partie de ses membres, et encore combien l'Institut complet de membres qui appartiennent à cette institution depuis au delà de dix ans? Que reste-t-il de tous ces rapprochements intimes, de cette foule active, intéressée, pour laquelle l'Institut était en quelque sorte un sanctuaire vénéré et aimé? Peu de chose, je regrette de le dire. Ceux qui donnaient la vie, le mouvement à cette association sont tombés dans une indifférence inconcevable, et les jeunes gens qui font tout par l'exemple, n'ayant plus devant eux une route à suivre, ont cherché ailleurs des amusements qui ne valent assurément pas ceux que pourrait leur procurer une intéressante lecture et des débats sur toutes les questions connues et inconnues.

L'Institut voudrait aujourd'hui ressusciter le passé, et faire admettre une foule de membres actifs et dévoués afin d'infuser un sang nouveau dans le sein de cette association, qui s'épuise faute d'être comprise et encouragée. Il faut bien comprendre qu'outre le rapport littéraire, l'Institut a bien d'autres côtés aussi agréables pour ceux qui voudraient des amusements plus bruyants que la lecture d'un journal parlant des élections ou une conversation sur la pluie et le beau temps.

Il ne s'agit pas d'être grand savant pour être membre de l'Institut. Tout Canadien-français a le droit et devrait appartenir à cette institution, qui a été fondée et entretenue dans un double but national et littéraire. C'est donc un appel chaleureux

que l'Institut fait en ce moment à tous les Canadiens-français, afin de les lier plus étroitement à une œuvre qui a déjà rendu les plus grands services et qui peut encore être de la plus grande utilité, pourvu que l'on y porte un peu plus d'attention qu'on ne l'a fait depuis quelques années. L'indifférence et l'apathie qui semblent exister contre l'Institut doivent disparaître pour faire place à un entrain et à un réveil qui marqueront une ère d'activité et de progrès, encore inconnue depuis l'existence de notre vieille et chère association.

Que l'on comprenne bien qu'il y a à l'Institut des personnes dont le dévouement est sans borne mais qui ne luttent peut-être pas avec autant de satisfaction intime, contre les difficultés sans nombre d'une semblable organisation, quand ils voient le peu d'encouragement et le peu d'appui qu'ils obtiennent de la part de leur compatriotes. C'est donc entendu, à l'avenir tous de l'Institut.

Je ne puis terminer ces quelques mots sur l'Institut, sans mentionner une fête annuelle et traditionnelle, qui aura lieu la semaine prochaine : la fête aux huitres. Inutile d'en dire bien long là-dessus, car l'Institut a toujours suffisamment des visiteurs à l'époque de cette fête, et cette année que tous ceux qui viendront à la fête aux huitres prennent la virile et louable résolution de se faire admettre membres de l'Institut, sans quoi je doute fort qu'ils puissent partir le cœur content et la conscience tranquille.

NAPOLÉON CHAMPAGNE. BULLETIN COMMERCIAL. Comme dépuratif, c'est à dire pour toutes les affections causées par l'impureté du sang, rien n'est égal le remède du Dr Sey.

Huitres malpeques venant d'arriver de Québec, à vendre chez M. P. A. Roy, No 209 rue Rideau.

Le Quintin LaBarraque est un vin qui fortifie les personnes épuisées par la maladie. Il agit merveilleusement sur les estomacs délicats en augmentant l'appétit et facilitant la digestion.

Huitres malpeques venant d'arriver de Québec, à vendre chez M. P. A. Roy, No 209 rue Rideau.

Les derniers poëles améliorés "Bijou de la Couronne" pour passages et salons; grand patrons, depuis \$20 à \$25. Autres poëles pris en échange à la maison économique, 353, rue Wellington, C. Lévesque.

Huitres malpeques venant d'arriver de Québec, à vendre chez M. P. A. Roy, No 209 rue Rideau.

Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux joues leur teinte vermeille perdue par suite de maladie; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris.

Huitres malpeques venant d'arriver de Québec, à vendre chez M. P. A. Roy, No 209 rue Rideau.

\$100 achèteront un set de salon en crin, un set de chambre à coucher en noyer noir, un side board en noyer noir, une table d'extension, six chaises en cannes, une table de cuisine, un berceau et un poêle à cuisine complet. Tous ces articles pourront être achetés à la maison économique, No 353, rue Wellington. C. Lévesque.

Gare les Amorcees

Parce que des pièges en sont tout près. Les fraudeurs du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vendent à meilleur marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En effet, les personnes crédules, animées d'une confiance mal-placée, paieront ces magasins, où elles paient des prix exorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. Ces commerçants n'ont pas de prix fixes. Leurs demandes varient suivant le plus ou moins d'inexpérience, ou même de bonne foi, des acheteurs. La preuve: c'est qu'ils finissent le plus souvent par accepter une somme bien moindre que celle qu'ils ont d'abord déclarée être ce qu'il y a de plus raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort désagréable d'être obligé, sous peine de payer trop, de discuter et implorer, en un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable? Vous ne savez quand arrêter votre marchandement; d'un côté craignant de ne pas avoir amené le vendeur à son plus bas prix; et de l'autre côté redoutant l'inutilité de nouveaux débats. Une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais nul autre, sachant que la réduction sur l'un n'est qu'un attrappe-nigaud pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres.

AU MAGASIN tenu par le soussigné, il n'y a QU'UN SEDL PRIX pour le comptant et qu'un seul prix pour le crédit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque spéciale.

MEUBLES. POELES. Plume, Matelas, Lits à Ressorts, Vaincelle, Verrierie, Ferblanterie, Bâtiment de Cuisine, Coutellerie, etc.

E. D. D'Orsonnens, GERANT. Vi-a-vis le Gros Orme Rue Principale, Hull.

Attention. Le Quintin LaBarraque est un vin qui fortifie les personnes épuisées par la maladie. Il agit merveilleusement sur les estomacs délicats en augmentant l'appétit et facilitant la digestion.

AU BON MARCHÉ!

Coupons à moitié prix. Habillements d'enfants moitié prix. Toile cirée pour tables, 15 cents la verge. Mousseline blanche, moins que le prix coûtant. Couvertes de laine salies, moins cher qu'à la manufacture.

Conditions comptant. Un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie., 150, 152, 154, rue Sparks.

J. B. O. DUNN, Seul Agent dans Ottawa, 198 et 200 Rue Dalhousie, 24 sept. 1886.

Intitutric's demandées.

ON DEMANDE pour la municipalité de la paroisse de Wright et Northfield, deux maîtresses d'école, munies de diplôme de première classe élémentaire pour l'anglais et le français.

A. J. A. ROBILLARD, MEDECIN VETERINAIRE, 46 RUE YORK.

Maison de Modes Parisienne

MODES POUR TOUS LES GOÛTS. Condition: Argent comptant.

Mlle A. McDonald, 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York.

Marchandises Sèches Payables à la Semaine.

Walker Bros & Cie, 165 RUE SPARKS.

Les effets sont livrés immédiatement. Ce magasin n'a rien à faire avec les autres établissements de ce genre à Ottawa. Ottawa, 14 Oct. 1886-1a.

SOUSSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions sont demandées par la Société St Joseph de Hull, pour la construction d'un édifice en pierre de 33 x 60 sur la rue Slide, Hull. Les plans, devis, spécifications et conditions de paiement seront déposés chez M. le notaire Tétréau depuis mardi prochain au soir, jusqu'à samedi, 30 courant, où tous les intéressés pourront les visiter.

A. BEDARD, Président. Hull, 12 Oct. 1886.

STENOGRAPHIE

Les jeunes gens qui aspirent aux emplois publics, attention! Une classe de sténographie en français et en anglais, s'ouvrira le 10 d'octobre prochain. Le prix demandé pour le cours complet, est de \$6 seulement, durant six mois. Pour plus amples informations, s'adresser de suite à M. Joseph L'Étoile, Département de l'Intérieur. Ottawa 28 Sept 1886-1m

COMMERCE CONTINUÉ.

A la mort de mon frère, Adrien, j'ai acheté son fonds de magasin, consistant en TABACS, CIGARES, PIPES, et un assortiment d'objets utiles pour les fumeurs. Je me propose de toujours tenir les meilleures marques de tabacs et autres marchandises afin de pouvoir donner satisfaction aux acheteurs, lesquels j'invite à venir examiner mon Stock au

No. 457 RUE SUSSEX, OTTAWA. Napoléon Lalonde. Ottawa, 2 Oct. 1886-1m.

L'EAU Minérale St-LEON

Deviens au Canada la médecine la plus populaire. Un autre témoignage important. Picton, N.-B., 19 août 1886. F. WYATT FRASER, Ecr., Agent Général pour l'Éau St-Léon, Nouvelle-Écosse.

Cher monsieur, Depuis trois ans, je souffrais de la dyspepsie et des bronchites; j'avais essayé maints remèdes prescrits par les meilleurs médecins, et rien n'avait fait effet, quand on me conseilla d'essayer l'ÉAU ST-LEON. J'en fais usage depuis quelques mois, suivant la prescription, et c'est le premier remède qui ait apporté quelque soulagement aux indispositions que je viens de dire. Je suis heureux de recommander cette eau à toutes les personnes qui souffrent de dyspepsie et des bronchites. Avec respect, votre, etc. P. L. LEMAISTRE, Capitaine du vapeur Beaver.